

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 09 décembre 2011

Présidence : Jacques Stirnimann, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le préavis no 11/2011 relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements et autres engagements pour la législature 2011 - 2016
- ouï le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011 – 2016 :

- plafond d'emprunts : Fr. 15'000'000.--
- plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : Fr. 1'500'000.--

Ainsi délibéré en séance du 09 décembre 2011

Le Président :
Jacques Stirnimann

La secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire :